



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Radio France - Suppression antennes locales FIP

Question écrite n° 21679

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le projet « Radio France 2022 » qui envisage la suppression des interventions locales en direct de la radio FIP à Bordeaux/Arcachon, Nantes/Saint-Nazaire et Strasbourg. Cette décision est largement contestée par les salariés, les élus locaux, les auditeurs et les partenaires des locales FIP dont près de 50 000 ont signé la pétition « #Fip Toujours ». À travers cette pétition, ils défendent un service public de proximité et une radio locale au service du lien social et de la promotion de la politique culturelle dans les territoires. Ces antennes régionales sont des atouts incontestables pour le monde associatif et les acteurs culturels locaux. Ainsi, il lui demande si le Gouvernement entend agir pour permettre au groupe Radio France de maintenir les antennes de FIP à Bordeaux, Nantes et Strasbourg et préserver le lien de proximité qui a été créé il y a près de 45 ans auprès des habitants de ces métropoles.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture tient, en premier lieu, à rappeler son attachement à FIP, une radio singulière dans le paysage radiophonique, qui se caractérise par sa diversité musicale et son éclectisme. Il tient ensuite à rappeler que le Gouvernement a préempté, comme la loi l'y autorise, la ressource nécessaire pour la diffusion métropolitaine en radio numérique terrestre (norme DAB+) de FIP. Cette nouvelle technologie offrira la formidable opportunité de diffuser FIP à l'échelle nationale, au moment où, plus que jamais, la station doit affirmer sa place unique dans l'écosystème musical, tant en diffusion linéaire que numérique, notamment face à la concurrence des plateformes de musique en ligne. Ce changement d'échelle de diffusion a conduit la direction de la société à repenser l'antenne de FIP organisée jusqu'à présent autour de décrochages régionaux. Elle partagera prochainement avec ses salariés et ses instances représentatives du personnel le détail de son projet pour la station à horizon 2022. Cette évolution est l'une des composante du projet d'entreprise qui réaffirme la place incontournable de la musique à Radio France. Celui-ci, présenté le 3 juin dernier par Sibyle Veil, Présidente de Radio France, constitue un plan de transformation qui porte une ambition forte pour le groupe, et notamment pour FIP. Ce plan de transformation s'inscrit dans le cadre des nouvelles priorités fixées par le Gouvernement à l'ensemble des sociétés de l'audiovisuel public : jeunesse et éducation, proximité, culture, information et rayonnement international.

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21679

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2019](#), page 6800

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9392